



PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale d'hiver du mardi 24 janvier 2017 à 17h00 au local P0-7000

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 17h29.

2. ÉLECTION DES OFFICIELS DE L'ASSEMBLÉE (Président et secrétaire)

Perrine propose Carl Parent comme président d'assemblée et Catherine Fortin comme secrétaire d'assemblée. Appuyé par Clément Dallaire. Adopté à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Carl fait la lecture de l'ordre du jour, qui est proposé par Andréanne Martel et appuyé par Mahouan.

Clément propose l'ajout du point 10 « Affaires sociopolitiques », 10.1 « GNL Québec », 10.2 « Affiliation nationale », 10.3 « Projet STS Accès-libre ». Appuyé par Mahouan. L'ordre du jour tel que modifié est adopté à l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE AG

Le document ayant été fourni avant l'assemblée, la lecture n'en est pas faite. Le procès-verbal est proposé par Andréanne et appuyé par Clément.

5. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Geoffrey, le secrétaire général de l'association, explique que REESAC est le regroupement de tous les étudiants au cycle supérieur dans les programmes administratifs et de comptabilité.

Perrine demande qui sont les membres de l'exécutif. On lui répond que Carl est vice-président aux communications, Clément est vice-président aux affaires pédagogiques, Abraham est trésorier, Cynthia s'occupe des affaires multiculturelles, Pierre est vice-président aux affaires socioculturelles, Geoffrey est secrétaire général et Maxime est président.

6. SUIVI DES MANDATS DES EXÉCUTANTS

Plusieurs mandats ont déjà été respectés: organisation des *partys* universitaires et des soirées 4 à 12 et 7 à 12, participation au budget de la compétition « Jeux du commerce », création d'articles promotionnels (polo, t-shirt, thermos, cartable, choisis selon un sondage. Les t-shirts ont déjà été reçus: le reste sera disponible sur le site de REESAC, avec l'option commande), brunch et activité curling.

Le mandat d'aménagement du local au H6 n'a pas pu être mené à bien, car il y avait un manque de propositions pour l'aménagement.

Le mandat pour la retraite d'écriture sera accompli à l'hiver 2017 avec Thèsez-vous.

Pour 2017, on prévoit la participation au festival étudiant, une activité de danse latine, l'organisation des P.U. et des soirées 4 à 12, 7 à 12, ainsi qu'un suivi pour la collation des grades.

7. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

Abraham présente les états financiers. Il explique que plusieurs projets, comme les activités de consolidation, n'ont pas nécessité autant d'argent que prévu. Une seule dépense n'a pas été prévue au dernier budget: celle pour le cours de *leadership*. De plus, certains revenus n'ont pas encore été reçus: ainsi, un petit surplus est à prévoir.

Louis demande si l'exécutif peut utiliser l'argent sans l'accord de l'assemblée. Geoffrey précise que la dépense a été votée à l'hiver 2016, donc que la dépense avait été prévue, mais reportée. Il affirme également que, selon les Statuts et Règlements de REESAC, l'argent peut être utilisé par l'exécutif sans que la dépense ait passée en assemblée générale. Clément précise, toutefois, que l'exécutif reste transparent pour les questions financières.

Les états financiers tels que présentés sont proposés par Perrine, appuyée par Andréanne. Adopté à l'unanimité.

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL HIVER 2017

Abraham fait la présentation du budget. Il y a des revenus prévisionnels de 4860\$. Les dépenses sont pour le P.U., les activités 4-7 à minuit, le bal des finissants, la danse latine. Un budget de 1000\$ est également prévu pour d'autres activités.

Mahouan affirme qu'il serait intéressant de soutenir financièrement les étudiants qui souhaitent participer à Thèsez-vous. Geoffrey précise que c'était prévu au budget d'automne 2016, donc ce sera reporté. Il ajoute que chaque étudiant recevra 50\$. Andréanne demande s'il y a une limite de 10 étudiants, pour ne pas dépasser le budget. Geoffrey lui confirme que oui.

Keven demande si le point « autres activités » est un « coussin » ou si d'autres activités sont prévues. Abraham explique que c'est au choix des étudiants: si personne ne propose d'activités, le montant ne sera pas utilisé.

Keven demande si le budget actuel tient compte de l'argent actuellement au compte en banque. Abraham lui répond que non, donc si le budget pour la session est légèrement en déficit, cela n'est pas problématique.

Andréanne propose le budget, appuyée par Mahouan. Le budget est adopté à l'unanimité.

9. ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF HIVER 2017

Geoffrey explique que le comité exécutif avait besoin d'un trésorier et d'un vice-président aux affaires socioculturelles. Abraham et Pierre ont respectivement été élus pour ces postes par le comité

exécutif, mais cela doit être ratifié par l'assemblée générale. Andréanne propose la ratification, appuyée par Keven. Adopté à l'unanimité.

Geoffrey ajoute que le poste d'observateur est vacant. Celui-ci n'a pas le droit de vote, mais assiste aux réunions.

10. AFFAIRES SOCIOPOLITIQUES

10.1 GNL Québec

Clément explique que l'entreprise GNL Québec souhaite implanter un complexe de liquéfaction au Saguenay, dans le but d'exporter du gaz naturel liquéfié. Considérant que le projet nécessitera l'utilisation de pipelines, Clément souligne que des dommages environnementaux sont à prévoir. De plus, le projet ne profite pas réellement au Saguenay: le gaz sera exporté, mais c'est ici qu'il y aura des effets sur l'environnement.

Ainsi, il propose que le REESAC se positionne contre les projets d'exploitation d'énergie fossile, appuyé par Mahouan. Clément précise que le projet a été discuté à de multiples reprises en conseils centraux et qu'une position contre le projet a été prise par le MAGE-UQAC. De plus, un plan de mobilisation a été monté par le vice-président aux affaires externes.

Pierre Leclou propose d'amender la proposition: « que le REESAC se positionne contre le projet d'exploitation d'énergie fossile **GNL Québec** ». Appuyé par Andréanne.

Louis émet une réserve par rapport au champ d'action de REESAC. Clément considère que REESAC peut participer au plan de mobilisation à plusieurs niveaux, par exemple au niveau de l'information de ses membres.

Maxime précise que, puisque le projet affectera le Saguenay, il est pertinent de s'y positionner. Il se demande également à quelles actions il est actuellement possible de participer contre ce projet. Clément répond que le plan de mobilisation présenté en conseil central est présentement confidentiel afin de s'assurer de son succès, mais que le MAGE-UQAC travaille à organiser des activités.

Perrine demande le vote sur l'amendement.

Louis rajoute qu'il considère que la proposition, telle qu'amendée, est trop générale. Perrine explique qu'il serait plus pertinent de voter une position contre les énergies fossiles, qui va durer dans le temps, et une autre précisément contre ce projet.

POUR: 0

CONTRE: 10

ABSTENTION: 3

L'amendement est rejeté à unanimité.

Keven propose un amendement: «que le REESAC se positionne contre les projets d'exploitation d'énergie fossile **dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean** ». Appuyé par Andréanne.

Clément précise que sa proposition initiale était une position de principe: c'est-à-dire que l'association n'ira pas nécessairement bloquer tous les projets, mais qu'il se positionne contre ces énergies en général.

Clément demande le vote.

POUR: 10

CONTRE: 2

ABSTENTION: 2

L'amendement est adopté à majorité.

La proposition telle que modifiée « que le REESAC se positionne contre les projets d'exploitation d'énergie fossile dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean » est adoptée à majorité.

10.2. ASSOCIATION NATIONALE

Clément explique que des associations nationales regroupent des associations étudiantes comme le MAGE-UQAC. Un référendum sera tenu à savoir si le MAGE-UQAC souhaite se joindre à l'AVEQ (l'Association de la Voix Étudiante au Québec). Il propose que le REESAC se positionne en faveur de l'affiliation nationale à l'AVEQ. Appuyé par Maxime.

Andréanne demande si le MAGE-UQAC sera représenté auprès de l'AVEQ en fonction de son nombre de membres. Clément explique que chaque association a un vote. Louis se pose des questions par rapport à la pertinence de la proposition: ce n'est pas aux associations modulaires de prendre la décision. Clément répond qu'un référendum sera fait, mais qu'il est toutefois pertinent d'adopter cette proposition afin que les membres de l'exécutif puissent soutenir cette position. Il ajoute qu'il croit qu'une affiliation nationale permettrait au MAGE-UQAC de faire entendre sa voix. Abraham demande s'il y a d'autres associations nationales que l'AVEQ. Clément répond qu'il y a également l'ASSÉ (Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante), qui est principalement basé à Québec et Montréal, mais que cette association « ne veut pas du MAGE-UQAC », car le MAGE-UQAC ne correspond pas à ses critères. L'UEQ (Union Étudiante du Québec) est une autre association nationale, mais elle répète certaines problématiques de la FEUQ (dont le MAGE-UQAC s'est désaffiliée en 2013). Selon Clément, l'AVEQ est la meilleure option.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.3. Projet STS Accès libre

Clément explique ce projet du MAGE-UQAC, qui cherche à améliorer le réseau des transports en commun de Chicoutimi, par exemple l'implantation de vélos en accès libre, de covoiturage et l'augmentation des départs d'autobus. Considérant que plusieurs étudiants internationaux sont dans l'association et que le réseau de transport en commun n'est pas adapté à la vie étudiante, il amène la proposition suivante:

Que le REESAC se positionne pour la poursuite des travaux en lien avec le projet Accès libre. Appuyé par Andréanne.

Alain demande si les horaires seront spécifiquement pour l'UQAC. Clément répond qu'il y aurait une ligne privilégiée pour l'UQAC et que le projet tient également compte des étudiants qui viennent d'ailleurs au Saguenay (Jonquière, Alma, etc.). Il ajoute que tous les étudiants y auraient accès via leur cotisation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. PROCLAMATION DES ÉLUS

Perrine tient à préciser que les présentations faites par l'exécutif pour l'assemblée générale sont très bien faites.

Andréanne affirme qu'il manque d'étudiants pour organiser le bal des finissants. Un montant de 1000\$ y est alloué au budget.

Perrine affirme qu'un cours a été mal facturé: c'est un cours du baccalauréat, mais puisque des étudiants au cycle supérieurs le prenaient, il ne pouvait être facturé comme un cours au premier cycle pour eux. S'il y a un retour d'argent de l'UQAC, cela peut-être dû à cela.

12. VARIA

Une sortie raquette est à venir et les vingt premières places sont offertes. Plus de détails et réservation sur le site de REESAC.

Thèsez-vous, une retraite d'écriture, aura lieu du 3-5 février à Alma. Comme évoqué précédemment, les dix premiers étudiants participants auront un financement de 50\$ pour y participer.

Le poste de Responsable à la Condition Étudiante et à la Recherche est présentement ouvert au MAGE-UQAC.

Le festival étudiant aura lieu dans deux mois. Le thème est Harry Potter.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Maxime propose la levée de l'assemblée, appuyé par Andréanne. L'assemblée est levée à 18h41.